SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉTUDE
sfeds
DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

BULLETIN *135*

Trimestriel – 3e série – janvier 2025 – 4,57 euros

Rédaction : Nicolas Brucker (bulletin@sfeds.fr)

• Assemblée générale, p. 1
• Vie de la Société, p. 2
• Comptes rendus, p. 16
• Appels à contribution, p. 25
• *In memoriam*, p. 29
• Cotisation et abonnement, p. 31
• Adresses utiles, p. 32

Assemblée générale de la SFEDS

Samedi 25 janvier 2025 à 9h45

Paris, Bibliothèque de l'Arsenal

Rendez-vous : Entrée des lecteurs, Place Père Teilhard de Chardin, Paris 4e (M° Sully-Morland).

Attention : L'horaire de 9h45 est impératif ; aucune entrée ne sera possible passé ce délai.

Dès l'arrivée des Sociétaires : Vote pour le renouvellement de la moitié du Conseil d'Administration.

10h-12h30 : Assemblée générale

12h30-13h : Installation du nouveau Conseil d'Administration

13h-14h45 : Déjeuner en commun

15h-16h30 : Visite du Cabinet de la Meilleraye et du Salon de musique

Nous vous attendons nombreux pour ce temps fort de la vie de notre Société !

Pour ceux qui le souhaitent nous déjeunerons « Chez Margot », 25B boulevard Henri IV. Le menu s'élève à 30 euros (plat, dessert et café).

Merci de vous inscrire pour le déjeuner auprès de la Secrétaire générale Florence Magnot-Ogilvy avant le 17 janvier en lui écrivant à : florence.magnot-ogilvy@univ-rennes2.fr. Règlement sur place.

Renouvellement partiel du Conseil d'Administration, 25 janvier 2025

• Professions de foi des candidats

Brucker, Nicolas. Professeur à l'université de Lorraine, directeur de la MSH Lorraine (UAR 3261), je suis spécialiste de littérature française du 18e siècle, notamment sur la thématique littérature et religion, mais aussi réseaux savants et interculturalité France-Allemagne. J'ai publié en 2022 *Lumières et religion : la transcendance dans le roman : Prévost, Rousseau, Rétif* (tiré de l'inédit de mon HDR). J'ai édité des textes du 18e siècle (théâtre, correspondance, roman), notamment dans la collection 18e siècle. Je suis assidu aux CA de la SFEDS depuis mon entrée en 2017. J'assure la rédaction du *Bulletin* trimestriel depuis avril 2021, mission que je souhaite poursuivre. Je suis également membre du comité du Prix Dix-huitième Siècle. Je souhaite promouvoir l'interdisciplinarité au sein de la Société, l'implication des jeunes chercheurs et chercheuses, les collaborations internationales.

Cohen, Déborah. Maîtresse de conférences HDR en histoire à l'université de Rouen-Normandie, je suis spécialiste d'histoire politique du populaire au 18e siècle et en Révolution. J'ai travaillé sur les discours portant sur le peuple (économie politique, discours juridiques, pensée de la souveraineté populaire) et sur la parole du peuple dans la revendication ou la dénonciation. Je travaille à l'intersection d'une histoire intellectuelle et d'une histoire par en-bas ancrée dans l'archive judiciaire et policière. J'ai publié un ouvrage issu de ma thèse de doctorat *La nature du peuple. Les formes de l'imaginaire social 18e/21e siècle* (2010) et récemment co-dirigé avec Federico Tarragoni deux ouvrages à paraître. Je travaille à la publication de mon HDR sur la dénonciation civique en Révolution. Ayant l'habitude de travailler au carrefour des disciplines, entre histoire, sociologie et sciences politiques, je serais heureuse de participer au dialogue qui anime la revue *DHS*.

Cussac, Hélène. Spécialiste de littérature et histoire des idées (Laboratoire PLH-Université Toulouse-Jean Jaurès), je poursuis mes recherches au croisement de plusieurs disciplines dont l'histoire moderne, l'anthropologie et la musicologie du fait de mes publications sur la représentation de l'Afrique, sur la transmission de l'art de la danse et de la musique africaines, ainsi que sur le paysage sonore dans la littérature. J'ai contribué ces dernières années à l'édition des *Œuvres complètes* de Bernardin de Saint-Pierre ; je participe aux travaux sur l'œuvre de Rétif de la Bretonne et suis en cours de co-édition des actes des colloques *Marmontel* (Bordeaux, sept. 2023) et *Présences de la voix. 16e-18e siècles* (Toulouse, nov. 2022). Responsable pour la SFEDS de la trésorerie et de la Collection, je propose de poursuivre ces activités dans l'objectif du bon fonctionnement de notre société et de notre communauté scientifique qui me tiennent à cœur.

Coignard, Tristan. Professeur de civilisation et d'histoire des idées allemandes à l'université Bordeaux Montaigne, je suis co-directeur de publication, avec Aurélia Gaillard, de la revue *Lumières* dont l'objectif est de traiter des Lumières du 18e siècle, de leurs enjeux et de leurs héritages jusqu'à nos jours. Grâce au travail collectif de réflexion sur des thématiques très diverses, parfois très éloignés de mes propres

travaux, j'ai pu acquérir une expertise qui dépasse la seule perspective du germaniste dix-huitiémiste. Je suis convaincu que l'exercice de cette responsabilité pourra aussi bénéficier à la SFEDS et à la pluridisciplinarité qu'elle promeut. Dès les années de ma thèse, soutenue en 2005, mon directeur Jean Mondot a attiré mon attention sur les activités de la SFEDS, à laquelle j'ai alors adhéré. En devenant membre du CA, j'ai l'intention de participer activement à la vie de la société. Mon expérience de vice-président de l'Association des germanistes de l'enseignement supérieur (2021-2024) m'a permis de prendre conscience du rôle essentiel des instances de direction pour le développement, le dynamisme et la cohésion d'une société savante. C'est à cela que je souhaiterais œuvrer au sein du CA.

Dunyach, Jean-François. Maître de conférences HDR en histoire moderne à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université, je suis directeur-adjoint de son UFR d'histoire. Membre élu du board de l'Eighteenth Century Scottish Studies Society depuis 2013, je contribue au pôle « Europe des Lumières » de Sorbonne Université animé par Céline Spector et Christophe Martin, et suis également membre de la British Society for Eighteenth Century Studies. Mes travaux portent sur les Lumières écossaises ainsi que sur les transferts et circulations des savoirs entre îles britanniques, Amérique et Europe au cours du « long » 18e siècle. Mes recherches portent également sur l'historiographie et l'écriture de l'histoire à l'époque des Lumières, particulièrement dans une perspective trans-Manche. Je souhaiterais contribuer au dynamisme et à l'interdisciplinarité de la SFEDS, à l'élargissement de ses initiatives internationales de coopération avec les autres sociétés savantes spécialistes des Lumières.

Fréry, Nicolas. Maître de conférences en littérature française à l'université Gustave Eiffel, je travaille sur les rapports entre fiction et philosophie dans la littérature des Lumières, sur l'évolution des formes romanesques et théâtrales, sur l'édition critique de textes du 18e siècle. Membre de la SFEDS depuis des années, je serais heureux de m'engager activement dans la vie de la Société. En rejoignant le CA, j'aurais à cœur de renforcer l'implication des jeunes chercheurs, d'encourager l'interdisciplinarité au sein de la SFEDS, et de tirer parti de mes expériences à l'étranger, notamment à la Voltaire Foundation d'Oxford, pour promouvoir le rayonnement international de la Société.

Garcia Martinez, Aurora Maria. Née en Suisse, professeure adjoint à l'université autonome de Madrid depuis février 2022, j'enseigne la langue française dans différentes licences, après avoir été professeure assistant (2016-2020) à la Faculté des Lettres de l'Université de Castille-La Manche. J'ai soutenu en 2019 une thèse de doctorat sur l'œuvre d'Isabelle de Charrière. Mon activité scientifique se centre sur la traduction français-espagnol-français, de la littérature francophone du 18e siècle, des études de genre et de la langue française. Depuis 2023, je suis membre du comité de la revue *DHS* et collabore à la traduction en espagnol des résumés et d'autres textes nécessaires à l'internationalisation de celle-ci. Cet investissement m'encourage à faire de même pour le CA, en présentant cette candidature. La disponibilité dont j'ai fait preuve dans le comité de *DHS* prouve que la distance n'est pas un handicap pour s'investir et collaborer aux tâches qui m'ont été confiées.

Gehanne-Gavoty, Stéphanie. Maîtresse de conférences en littérature française du 18e siècle à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université, mes recherches portent sur Voltaire (dont je co-dirige les *Cahiers* annuels) et sur les antiphilosophes. Je m'intéresse

particulièrement aux conditions historiques de production et de circulation des textes du second 18e siècle (histoire du livre, étude des périodiques), et aux modalités et enjeux de leur réception. Membre depuis 2008 de la SFEDS, j'ai participé, à trois reprises, au jury du prix Dix-huitième Siècle. Je souhaite m'engager aujourd'hui au sein du CA, pour participer aussi activement que possible à la vie et à la visibilité de cette société, pluridisciplinaire et surtout fédératrice.

Genand, Stéphanie. Professeure en littérature française du 18e siècle à l'université de Paris Est Créteil, mes recherches portent sur la dimension anthropologique de la littérature : sur les relations entre Lumières et passions, politique et morale, fiction et savoir, identité et altérité. Membre du CA de la SFEDS (et du comité de rédaction de *DHS* depuis trois ans), je souhaiterais me représenter pour prolonger mes fonctions : m'investir au service du dynamisme de notre Société, de la promotion des jeunes chercheurs et chercheuses en particulier et de la valorisation du 18e siècle en général. Les passerelles entre la SFEDS et le grand public peuvent elles aussi être renforcées, notamment grâce à la revue *DHS* dont le programme mêle exigence et actualité. Je suis donc candidate pour le renouvellement de mon mandat au sein du CA.

Gianico, Marilina. Agrégée de lettres modernes et maîtresse de conférence en littérature comparée à l'université de Lorraine, je suis membre de la SFEDS depuis 2014 et élue au CA depuis 2017. J'ai exercé la fonction de trésorière-adjointe de 2017 à 2023 et souhaiterais continuer à m'investir au sein de la Société dans les années à venir. Depuis ma thèse sur le roman sentimental épistolaire dans l'Europe de la deuxième partie du 18e siècle, je m'intéresse aux représentations du sentiment et des émotions dans les écritures fictionnelles et non fictionnelles à l'âge classique, avec une attention particulière à la réception de la littérature antique dans ces textes et aux interactions entre la littérature, la philosophie et les arts. J'ai dirigé, avec Christine Hammann-Décoppet, le volume collectif *Le geste autobiographique. Écrire sa vie (XVIIe-XVIIIe siècles)* paru en 2021 et publié une vingtaine d'articles sur la littérature du 18e siècle.

Hertz, Bénédicte. Musicologue, je suis chercheuse au Centre de musique baroque de Versailles (programme du CESR de Tours). Mes travaux portent sur les pratiques musicales au 17e siècle, principalement au Concert et à l'Église, sur les collections musicales (inventaires, études codicologiques, copistes, corpus imprimés), la diffusion des genres et répertoires, les sociabilités et l'académisme en province. Ils conduisent notamment à des collaborations avec les interprètes pour éditer et recréer des œuvres dans une démarche de performance practice. Je pilote le programme de recherche AcadéC (Les Académies de Concert en France entre 1710 et 1770) et participe à plusieurs projets collaboratifs et interdisciplinaires, comme ENCCRE (Édition Numérique Collaborative et CRitique de l'*Encyclopédie*) ou Muséfrem (Musiciens d'Église en France à l'époque moderne). Mes recherches en musicologie cherchent à décloisonner la discipline, en l'enrichissant d'approches qui relèvent en particulier de l'histoire culturelle et de celle des institutions d'Ancien Régime. Membre depuis plusieurs années de la SFEDS, je souhaite m'engager aujourd'hui au sein de son CA pour contribuer à la pluridisciplinarité de la Société par l'apport du champ de recherches musicologiques actuelles, de ses méthodes et de ses réseaux.

Jacot Grapa, Caroline. Professeure de littérature française du 18e siècle à l'université de Lille, membre de l'équipe ALITHILA, je suis spécialiste de Diderot et

de la poétique du matérialisme, de ses rapports avec la médecine et l'histoire naturelle. J'ai récemment participé au projet de recherche « Figures du hasard » (dir. Anne Duprat et Fiona McIntosh), *Figures of Chance* (2024). J'ai organisé avec Philippe Déan un colloque international en septembre 2024 sur « Imagination et inconscient des Lumières ». Nous avons accueilli en octobre 2024, en collaboration avec le laboratoire CECILLE, les Journées Jeunes Chercheurs parrainées par la SFEDS et la SEAA (17e-18e siècles), qui a réuni 13 communications sur le thème « Racines, radicalité, organicité ». Je participe à un projet, à l'initiative des jeunes chercheurs réunis, qui est à l'étude pour donner de la visibilité aux travaux des doctorants et jeunes docteurs, et une part active dans la vie de notre Société, en liaison avec la SEAA, et nos collègues britanniques. Je souhaite vivement m'investir dans la vie de la Société.

Lanoë, Catherine. Maître de conférences HDR en histoire moderne à l'université d'Orléans, j'ai publié mon inédit d'HDR sous le titre *Les Ateliers de la parure. Savoirs et pratiques des artisans en France XVIIe-XVIIIe siècles* (2024). Spécialiste de l'histoire du corps et des sensibilités, de l'histoire de la culture matérielle et de l'histoire des sciences et des techniques, mes derniers travaux explorent de nouveaux champs, parmi lesquels l'histoire du travail des femmes et celle des savoirs artisanaux, celui des liens entre matérialité des objets de parure et vie politique. Mes questionnements d'historienne sont nourris par l'anthropologie et la philosophie des techniques, mais je collabore de manière régulière avec des collègues littéraires. Membre de la SFEDS depuis 2021, je souhaite continuer de m'y investir en particulier en promouvant le renforcement de l'interdisciplinarité.

Le Borgne, Françoise. Maîtresse de conférences HDR à l'université Clermont-Auvergne, secrétaire générale adjointe de la SFEDS. À l'issue d'un deuxième mandat, je souhaite toujours m'investir au sein de la SFEDS car le modèle de la société savante me semble un cadre indispensable pour favoriser les échanges entre les chercheurs, quels que soient leur statut et leur discipline, et promouvoir largement l'actualité et la recherche dix-huitiémistes. Spécialiste de l'œuvre de Rétif de la Bretonne, je m'intéresse plus largement aux interactions sociales dans la littérature française du siècle des Lumières et tout particulièrement aux représentations des identités et des communautés (*Villégiatures. Littérature et arts de la scène*, co-dirigé avec Alain Montandon, 2022 et « L'étape » dossier de la revue *Sociopoétiques*, 2022).

Macé, Laurence. Maîtresse de conférences en littérature du 18e siècle à l'université de Rouen, co-directrice du Master Humanités numériques depuis 2021, j'ai consacré ma thèse à la réception italienne de Voltaire et mon HDR (à soutenir) au manuscrit soumis à la censure royale interrogé au prisme de la génétique des textes et des questions d'auctorialité. Je me propose notamment de favoriser le dialogue entre les disciplines et avec la société italienne d'étude du 18e siècle, et de nourrir la réflexion de la SFEDS sur les apports des humanités numériques.

Marchand, Sophie. Maîtresse de conférences en littérature française du 18e siècle à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université, je m'intéresse particulièrement au théâtre des Lumières, à la vie théâtrale et à l'histoire et l'historiographie des pratiques scéniques. Après une thèse sur les rapports entre théâtre et pathétique, des éditions critiques de pièces de théâtre (Lesage, Mercier, Beaumarchais, Monvel), je suis sur le point de soutenir une HDR intitulée *Ressusciter le tumulte. Comprendre et transmettre*

le théâtre du XVIIIe siècle, présentant un ouvrage inédit : *L'Éphémère et l'essentiel. Anecdotes dramatiques et culture du théâtre au XVIIIe siècle*. Je suis particulièrement impliquée dans les activités collectives de recherche : membre de l'équipe chargée de la numérisation et de l'exploitation scientifique des Registres de la Comédie-Française, membre du bureau de la revue *Orages*, fondatrice et animatrice, avec Sara Harvey et Jeanne-Marie Hostiou du programme La Critique dramatique dans la presse au XVIIIe siècle. Je siège au CA de la SFEDS depuis 2017. J'ai été plusieurs années membre du jury du prix Dix-huitième Siècle et suis, depuis 2019, membre du comité de rédaction de *DHS*. Je souhaiterais continuer à mener ces activités au sein de la Société et contribuer à y représenter le théâtre et ses enjeux interdisciplinaires.

Martin, Christophe. Professeur de littérature française du 18e siècle à la Faculté des Lettres de Sorbonne Université, je suis membre élu et trésorier adjoint de la SIEDS. Je co-anime, avec Céline Spector, le pôle « Europe des Lumières » à Sorbonne Université. Mes recherches portent principalement sur les liens entre fiction et philosophie au siècle des Lumières, ainsi que sur l'œuvre de Rousseau, de Marivaux, de Fontenelle, de Montesquieu, et de Diderot. Je m'intéresse aussi à l'esthétique rococo, et à l'illustration du roman et du conte. Je souhaiterais participer aussi activement que possible à la vie de la société et voudrais renforcer sa dimension interdisciplinaire, promouvoir l'étude des textes du 18e siècle et, dans un contexte difficile, soutenir toutes les actions permettant d'encourager le dynamisme de la recherche dix-huitiémiste et son ouverture vers un large public.

Négrel, Éric. Docteur de l'université Sorbonne Nouvelle (2018), je suis actuellement ATER en Arts du spectacle à l'Université Lyon 2, après avoir été en poste dans le supérieur en Allemagne (Sarrebruck), puis dans le secondaire à Lyon. Membre du CA de notre société depuis 2021, je souhaiterais y poursuivre mon engagement en faveur d'un rapprochement entre le second degré et le supérieur. Lors de ce premier mandat, j'ai organisé, avec d'autres collègues du CA, une campagne de communication à destination des responsables de l'Inspection pédagogique régionale « Établissement et Vie scolaire » des 30 académies françaises, afin que du matériau d'information concernant la revue *DHS* soit diffusé auprès des collègues documentalistes en poste dans les établissements secondaires. Alors que va paraître, au printemps prochain, un numéro de notre revue dont le thème — « Déboulonner les Lumières ? » — est susceptible de rencontrer un écho certain auprès des collègues de lycée, nous souhaiterions nous adresser à eux en envoyant directement aux 2700 établissements concernés un courriel qui en présenterait le contenu.

Peralez Peslier, Bénédicte. Je me porte candidate pour être de nouveau membre du CA de la SFEDS, dont je fais partie depuis 2017. Auteure d'une thèse intitulée *La Littérature et son public amateur au XVIIIe siècle : contribution des correspondances féminines* (2015) et du volume *Amateurs et hommes de métier dans l'Europe des Lumières* (2019) dont j'ai codirigé l'édition avec Justine de Reyniès, je participe actuellement au projet « e.DuDeffand », porté par Marianne Charrier-Vozel. Notre travail d'édition critique a pour objectif final la mise en place d'une édition numérique de la correspondance complète de Mme du Deffand. Parallèlement à mes cours dans le secondaire et à mes travaux de recherche sur l'épistolaire au 18e siècle, je m'investis en tant que webmestre du site de la société aux côtés de Jennifer Ruimi avec laquelle j'aurais plaisir à travailler encore afin d'enrichir ce site et de répondre aux attentes des

chercheurs et du public qui le consultent.

Rabaté, Philippe. Maître de conférences HDR à l'université de Paris-Nanterre, je suis spécialiste de littérature et de civilisation classiques espagnoles (16e-18e siècles). La plupart de mes recherches se sont déroulées dans un cadre pluridisciplinaire de différents programmes de recherche (notamment une ANR JCJC dont j'ai été co-porteur sur la réception de saint Augustin dans l'Espagne des 15e-18e siècles). J'ai pu travailler sur la naissance du genre picaresque en Espagne, sur l'œuvre de Miguel de Cervantès et de Baltasar Gracián, mais également sur des traités médicaux et théologiques. C'est avec un enthousiasme renouvelé que je présente à nouveau ma candidature au CA après quatre années passionnantes d'échange avec ses membres et de travail dense au sein du comité de rédaction de *DHS* ; j'y ai notamment repris, à la suite d'Élise Pavy-Guilbert, la coordination de la section *Notes de lecture* depuis le numéro 56 (2024). Je me mets à la disposition de la Société pour poursuivre ces missions et d'autres qui viendraient à m'être confiées.

Ruimi, Jennifer. Maîtresse de conférences en littérature française du 18e siècle à l'université Paul-Valéry Montpellier 3, spécialiste du théâtre du 18e siècle, en particulier du théâtre de société, je m'interroge aujourd'hui sur les rapports entre théâtre et santé au 18e. Membre du CA de la SFEDS depuis plusieurs années, co-webmestre du site de la SFEDS et co-responsable de la communication de la Société sur les réseaux sociaux, je souhaite continuer à m'investir dans la vie de la société, pour la diffusion de l'actualité dix-huitiémiste auprès d'un large public.

Sandrier, Alain. Professeur de littérature française à l'université de Caen Normandie, membre du CA de la Société Voltaire, ainsi que des conseils scientifiques de *La Lettre clandestine* et de l'ENCCRE. Mes travaux portent sur le combat contre la religion (en particulier Voltaire, d'Holbach, l'*Encyclopédie* et les manuscrits philosophiques clandestins). À ce titre, je souhaite naturellement mettre en avant l'héritage des Lumières et sa visibilité dans le débat contemporain dans le droit fil de mon implication au sein du CA de la SFEDS depuis 2017, ayant participé notamment au comité de rédaction de *DHS* (2017-2021).

Skornicki, Arnault. Maître de conférences en science politique à l'université Paris Nanterre, je suis spécialiste d'histoire sociale des idées politiques. J'ai étudié l'économie politique des Lumières (le cercle de Gournay, la Physiocratie, Galiani…), notamment dans sa dimension rhétorique. Sur ce sujet, j'ai publié *L'économiste, la cour et la patrie. L'économie politique dans la France des Lumières* (2011) et dirigé avec le juriste Anthony Mergey *The Age of Du Pont de Nemours: Politics, Law and Physiocracy from the Ancien Régime to the American Republic* (à paraître). Parallèlement, j'ai œuvré à une réflexion sur la méthodologie en histoire des idées politiques à travers des collectifs de recherche et des publications. Plus récemment, dans le cadre d'une HDR en passe d'être soutenue, j'ai travaillé sur l'histoire croisée des figures du roi citoyen et du roi patriote entre la France et le Royaume-Uni des années 1740 jusqu'au début de la Révolution, à partir d'un large corpus de poètes, prédicateurs, diplomates, administrateurs et philosophes. Lecteur depuis mes années doctorales de *DHS* et plus récemment adhérent de la SFEDS, je souhaiterais vivement contribuer à la vie de cette Société si essentielle à la sociabilité interdisciplinaire des dix-huitiémistes. Soucieux du dialogue entre histoire des idées et sciences sociales, je

suis également membre du comité de rédaction de la revue de sociologie des idées et de la culture *Biens Symboliques*. Je serais ainsi heureux de mettre à la disposition du CA et des sociétaires mes compétences et mes réseaux nationaux et internationaux en science politique, sociologie, droit et histoire.

Wachenheim, Pierre. Maître de conférences en histoire de l'art moderne à l'université de Lorraine, mes recherches portent sur l'estampe au 18e siècle. Je m'intéresse aux liens entre art, politique et religion à l'époque moderne, notamment autour de la querelle de l'*Unigenitus*, des « antijésuites » et du jansénisme ; aux rapports entre « art savant » et imagerie populaire, entre texte et image, ainsi qu'aux collectionneurs de gravures. Membre du CA de la SFEDS et du comité de rédaction de la revue *DHS*, je souhaiterais continuer d'apporter ma contribution au travail collectif de l'équipe, notamment sur toutes les questions liées à l'iconographie, mais aussi plus largement dans le domaine de l'histoire des représentations visuelles.

• Modalités de vote

20 postes sont à pourvoir et il y a 24 candidatures.

Tout bulletin de vote comprenant plus de 20 noms sera considéré comme nul : il convient donc de rayer au moins quatre noms sur le bulletin.

Vote par correspondance :

Vous pouvez voter par correspondance. La procédure est la suivante :

1° Découpez la page suivante : elle constitue votre bulletin de vote.

2° Glissez votre bulletin dans une première enveloppe avec pour seule mention : « Élections au CA de la SFEDS de janvier 2025 ».

3° Glissez cette première enveloppe dans une seconde à l'adresse de la Secrétaire générale : Florence Magnot-Ogilvy, 13 rue de la Reine Blanche, 75013 Paris.

Cette enveloppe doit porter au verso vos nom et prénom et être signée. La date limite de réception des votes par correspondance est le 20 janvier 2025.

Vote en personne :

Il sera possible de voter en personne à l'ouverture de l'Assemblée Générale.

Élections au Conseil d'Administration de la SFEDS

Assemblée générale du 25 janvier 2025

Bulletin de vote

BRUCKER, Nicolas

COHEN, Déborah

CUSSAC, Hélène

COIGNARD, Tristan

DUNYACH, Jean-François

FRÉRY, Nicolas

GARCIA MARTINEZ, Aurora Maria

GEHANNE-GAVOTY, Stéphanie

GENAND, Stéphanie

GIANICO, Marilina

HERTZ, Bénédicte

JACOT GRAPA, Caroline

LANOË, Catherine

LE BORGNE, Françoise

MACÉ, Laurence

MARCHAND, Sophie

MARTIN, Christophe

NÉGREL, Éric

PERALEZ PESLIER, Bénédicte

RABATÉ, Philippe

RUIMI, Jennifer

SANDRIER, Alain

SKORNICKI, Arnault

WACHENHEIM, Pierre

• Appel à candidatures pour le renouvellement du Comité de rédaction de la revue *Dix-Huitième Siècle*

Le comité de rédaction de la revue *Dix-Huitième Siècle* compte dix membres qui assurent les missions suivantes :

- direction ;
- notes de lecture ;
- traduction des résumés (anglais, espagnol, allemand) ;
- suivi de l'achat des droits pour les images ;
- évaluation des *varia* par tout le comité à l'aveugle, environ 40 articles par an.

Les membres du comité de rédaction ainsi que leur direction seront désignés par le CA de juin 2025. Sera notamment prise en compte la diversité des disciplines nécessaire au bon fonctionnement d'une revue pluridisciplinaire.

Celles et ceux qui souhaitent présenter leur candidature doivent envoyer avant le 30 avril 2025 une déclaration accompagnée de quelques lignes de présentation au secrétariat général nouvellement élu (janvier 2025), adresse sur le site : https://sfeds.fr/ ou à la Secrétaire générale actuelle qui fera suivre : florence.magnot-ogilvy@univ-rennes2.fr.

Pour rappel : les candidatures ne sont pas réservées aux membres du CA mais ouvertes à tous les membres de la SFEDS.

• Conseil d'administration du 11 octobre 2024

Présents : Jean-Christophe Abramovici, Sylviane Albertan-Coppola, Sophie Audidière, Nicolas Brucker, Laurent Châtel, Hélène Cussac, Floriane Daguisé, Aurélia Gaillard, Marilina Gianico, Françoise Le Borgne, Florence Magnot-Ogilvy, Sophie Marchand, Philippe Rabaté, Élise Pavy-Guilbert, Éric Négrel, Bénédicte Prot, Philippe Rabaté, Jennifer Ruimi, Emmanuelle Sempère, Catriona Seth, Laurence Vanoflen.

Excusés : Catherine Lanoë, Christophe Martin, Bénédicte Peralez, Hans Jürgen Lüsebrink, Gilles Montègre, Pierre Wachenheim, Mélanie Traversier, Laurence Macé, Guillaume Faroult, Gérard Laudin, Pierre Serna.

Procurations : Catherine Lanoë à Aurélia Gaillard; Gérard Laudin à Françoise Le Borgne; Hans Jürgen Lüsebrink à Nicolas Brucker ; Christophe Martin à Aurélia Gaillard ; Gilles Montègre à Sophie Marchand; Bénédicte Peralez à Aurélia Gaillard; Pierre Serna à Sophie Audidière ; Jennifer Ruimi à Françoise Le Borgne; Mélanie Traversier à Hélène Cussac; Pierre Wachenheim à Sophie Audidière.

Le conseil d'administration commence à 17h.

1. Situation financière

Hélène Cussac donne le montant de notre avoir total au 30 septembre qui s'élève à 185 815,07 €.

Elle explique ensuite qu'Audrey Faulot n'ayant pu, pour raison de santé, assurer sa fonction de trésorière adjointe, Marilina Gianico a assuré l'intérim depuis le mois

de juin et elle poursuivra cette tâche jusqu'aux élections de janvier. H. Cussac rappelle les deux tâches remplies par la trésorière-adjointe : le rappel des cotisations en été et le prélèvement automatique en avril. Le CA valide cet intérim.

H. Cussac informe du nombre de membres à la date du 30 septembre : 448 membres individuels (dont 13 nouveaux membres). Elle précise que 54 membres à jour en 2023 n'ont pas renouvellé leur cotisation malgré le rappel.

Une subvention d'un montant de 479 € a été versée par l'École d'Études Culturelles Shirley and Leslie Porter (Université de Tel-Aviv) en vue de l'édition prochaine des *Mémoires* de la duchesse de Saux-Tavanes, par M. Kahan.

2. Collection 18e siècle

Hélène Cussac rappelle qu'en juin, Denis Arnaud, directeur des éditions Vrin avait accepté d'assurer la diffusion de la collection 18e siècle.

Le directeur des éditions du Net (M. Mojon) a été prévenu de ce changement de diffuseur et il va transmettre le stock aux éditions Vrin. La convention qui a été établie est un peu moins avantageuse que l'ancienne mais la SFEDS bénéficiera d'une meilleure visibilité en librairie, ce qui peut laisser espérer des ventes supplémentaires.

Hélène Cussac souhaite que les Éditions du Net continuent à assurer l'impression des ouvrages. J.-C. Abramovici demande quel est l'intérêt de continuer à travailler avec les Éditions du Net alors que Vrin travaille déjà avec des imprimeurs. Hélène Cussac propose d'examiner ce point de plus près.

Cette dernière présente ensuite les prochaines éditions en préparation :

- *Mémoires* de la duchesse de Saux-Tavanes par Michèle Kahan
- Les écrits de Théroigne de Méricourt par Martial Poirson
- La correspondance Condorcet-Brissot a pris du retard – Nicolas Rieucau est désormais associé à Virginie Martin.

3. Revue (candidature SPO)

Sophie Audidière explique que le n° 57 de *Dix-huitième Siècle* avance bien. 11 varia sur 28 reçus ont été retenus. La revue en ligne est désormais complète et comporte bien ses images en couleur. La revue est désormais partie prenante du projet BOLERO (Base Ouverte de Liens Entre Recensions et Ouvrages) qui établit des liens entre comptes rendus en français du même ouvrage présents dans différentes publications, quelle que soit la plateforme qui les héberge. Par ailleurs, certains comptes rendus de la revue font maintenant l'objet de traduction par CAIRN vers l'anglais et l'espagnol (selon leur choix et après autorisation de la revue et des auteurs).

Le numéro 58 programmé pour 2026 portera sur les îles (titre : *Aux Îles !*).

Sophie Audidière va refaire la page relative à la politique de publication de la revue sur Cairn. Ce sera très utile pour tous les dépôts sur HAL SHS par exemple. Les références seront ainsi correctes sur toutes les bases. Dès cette année (numéro 57 de 2025), les auteurs et autrices d'articles (Varia et Dossier, pas les comptes rendus) signent un contrat d'auteur, ce qui permet une exploitation commerciale légale de leur travail.

La candidature au projet « Souscrire Pour Ouvrir » (SPO http://actualites.cairn.info/principes-generaux-du-subscribe-to-open-s2o-souscrire-pour-ouvrir-spo/) a été

déposée et on attend les résultats pour l'hiver 2024.

La déclaration au CNL ne se fera désormais que tous les deux ans. La revue a obtenu 6708,30 € pour les deux années à venir (2025 et 2026).

Sophie Audidière propose une vente des exemplaires du stock. Hélène Cussac suggère une proposition de vente aux destinataires de la liste de diffusion de la lettre d'information. Les gros stocks concernent les numéros de 2009 à 2019. Désormais, le tirage de chaque numéro est de 850, on pourrait descendre à 800. La question est celle du gain de la vente si le coût d'envoi est déjà de 7,50 €. Le don à des étudiants s'avère difficile en termes de logistique. Un déstockage avec un soldeur, type Mona Lisait est envisagé.

Le choix du numéro 59 aura lieu lors du CA de janvier 2025.

4. Société internationale

La dernière réunion du comité exécutif de la SIEDS/ISECS a eu lieu du 25 au 28 juillet 2024, à Maynooth, université irlandaise proche de Dublin, dans une ambiance conviviale et studieuse, grâce à l'impeccable organisation de Conrad Brunstrom. Étaient présents trois élus de la SFEDS au comité exécutif de la société internationale (Aurélia Gaillard, Christophe Martin et Catriona Seth) ainsi que la déléguée de la SFEDS auprès de la Société internationale (Florence Magnot-Ogilvy). Le 27 juillet, une journée d'études a rassemblé une dizaine de communications autour du thème de « L'argent au 18e siècle », la journée ayant été conclue par une conférence du professeur Brendan Twomey (Trinity College Dublin) sur Jonathan Swift et l'argent. La prochaine réunion du comité aura lieu à Saragosse du 9 au 12 juillet 2025 avant le prochain congrès des Lumières de Saragosse en 2026.

Par ailleurs, la SIEDS, son président Daniel Fulda et la SFEDS organisent une manifestation en juin 2026 au centre historique franco-allemand. Il s'agira d'un colloque de 3 jours sur « Le défi des Lumières – enjeux intellectuels et politiques ». Christophe Martin et Aurélia Gaillard s'en occupent pour la France. La date n'est pas encore fixée. La SFEDS étant co-organisatrice et le colloque se déroulant en France, elle sera plus sollicitée financièrement, même si d'autres partenariats, notamment avec le centre historique franco-allemand et les autres sociétés, sont prévus. Aurélia Gaillard demande si le CA est d'accord sur le principe d'une subvention de la SFEDS supérieure à ce qui est donné habituellement pour un colloque. Le CA donne son accord.

5. Collaboration avec la SEAA 17-18

Depuis l'an dernier, la collaboration avec la SEAA 17-18 a été relancée et consolidée. La prochaine Journée jeunes chercheurs aura lieu à l'université de Lille les 17 et 18 octobre 2024 sur le thème « Racines, radicalité, organicité en France et dans le monde anglo-américain aux 17e et au 18e siècles ». Les organisateurs sont Aude Lecimbre (UdL), Julien Beckaert (UdL), Vanessa Alayrac-Fielding (UdL / SEAA1718) et Caroline Jacot Grapa (UdL / SFEDS).

La prochaine édition aura lieu à Rouen à l'automne 2025. Elle s'intitulera « Marges, périphéries et dissidences ». Floriane Daguisé et Laurence Macé en seront les organisatrices du côté de la SFEDS. Floriane Daguisé explique il n'y a plus de PR 18e en littérature française à Rouen et qu'il serait intéressant de pouvoir associer des doctorants extérieurs qui travaillent sur ce sujet.

Laurent Châtel demande si les actes de ces journées sont publiés dans la revue. Catriona répond que les publications se font dans des cadres variés.

6. Campagne de diffusion des publications de la SFEDS auprès de l'enseignement secondaire

Éric Négrel souligne que le numéro *Déboulonner les Lumières* sera particulièrement adapté pour une diffusion auprès des collègues du secondaire, la difficulté étant de trouver les adresses institutionnelles. Il existe une adresse générique par académie, qui pourrait permettre de toucher tous les personnels même si nous ne sommes pas supposés utiliser ce type d'adresse sans autorisation. Il faudrait attendre d'avoir la couverture et la table des matières de la revue. Sophie Audidière fait remarquer que l'achat serait plus facile sur un numéro (car les abonnements passent par des prestataires). Après un échange, le CA décide de ne solliciter les établissements du secondaire qu'au moment de la parution du numéro *Déboulonner des Lumières*.

7. Préparation de l'Assemblée générale et des élections, date du prochain CA

L'Assemblée générale aura lieu le samedi 25 janvier à l'Arsenal avec une visite l'après-midi du Cabinet de la Meilleraye. Il s'agit d'une année élective où l'on renouvelle par moitié le CA (20 membres sur les 40 membres élus du CA). Aurélia Gaillard a envoyé un message pour prévenir les membres concernés et souligner l'importance pour la vie de la société d'assister régulièrement aux réunions du CA si l'on en est un membre élu. Quatre personnes ne se représenteront pas. Il faut donc susciter de nouvelles candidatures. A. Gaillard souligne qu'il est sain qu'il y ait des candidatures extérieures nouvelles et plus de 20 candidats. C. Seth suggère que l'éditorial précise que les candidatures sont ouvertes à toutes et tous et ce qu'implique le fait de faire partie du CA.

L'appel à candidature se fera dans le prochain bulletin (octobre). Les candidatures (présentation et profession de foi) seront à transmettre au secrétariat général pour le 30 novembre pour parution dans le bulletin de janvier 2025.

Le CA remet en jeu toutes les fonctions – exception faite du comité et de la direction de la revue pour lesquels un appel sera fait dans le *Bulletin* de janvier avec élection en juin.

Parmi les postes qui seront à remettre en jeu, il faudra trouver un nouveau responsable pour le Prix 18e siècle. Il faudra avoir rapidement une personne à qui envoyer les mémoires qui ont été validés cette année. Françoise Le Borgne et Florence Magnot-Ogilvy s'occupent de chercher un restaurant pour le déjeuner.

8. Lettre électronique

Aurélia Gaillard souligne qu'il y a parfois confusion entre la *Lettre* de Jean-Christophe Abramovici et le *Bulletin* ou le site. Certains collègues croient avoir envoyé l'annonce d'une manifestation au *Bulletin* alors qu'ils ont seulement informé Jean-Christophe.

Désormais, quand on dépose une annonce sur le site, elle est renvoyée automatiquement à Jean-Christophe Abramovici et à Nicolas Brucker. La bonne démarche est donc de déposer en premier lieu les annonces sur le site.

9. *Bulletin*

Nicolas Brucker explique que la publication du *Bulletin* d'octobre a pris du retard car il n'a plus accès à InDesign. Il demande à bénéficier d'un abonnement à la suite Adobe via la SFEDS, ce qui lui est accordé.

10. Site

Les responsables du site, Bénédicte Peralez et Jennifer Ruimi se félicitent de ce que Yann Thieudière soit très réactif et efficace pour tout ce qui concerne la maintenance du site.

11. Demandes de parrainage et de soutien aux colloques ou journées d'études

500 euros de subvention accordés au colloque jeune chercheurs de Lille.

300 euros de subvention accordés pour une journée d'étude co-organisée par Magali Fourgnaud à l'université de Bordeaux (INSPÉ) le 25 juin 2025.

500 euros accordés à Denis Le Guen et Mathieu Grenet : pour la préparation du dossier du numéro 58 de la revue *Dix-Huitième Siècle*, lors d'une journée d'étude qui aura lieu le 25 octobre à la Bibliothèque de Port-Royal.

Catriona Seth remercie la SFEDS pour la subvention d'un colloque qu'elle a organisé. Il reste de l'argent et elle voudrait l'affecter à un séjour de recherche pour une collègue tunisienne qui n'avait pas obtenu son visa pour participer. Le CA valide cette demande.

12. Questions diverses

Sophie Audidière demande un disque dur externe pour la revue. Ce qui lui est accordé.

Stéphanie Genand rappelle qu'elle avait demandé l'an dernier un parrainage pour le festival Feu (« Fêter les Écrivaines à l'Université »). Cette année, elle ne renouvelle pas sa demande car il n'y a pas de session portant sur le 18e siècle.

Floriane Daguisé remercie le CA pour la subvention obtenue pour le colloque « Devenirs de l'idylle : la nature en trompe l'œil de l'Antiquité à nos jours (littérature – théâtre – arts visuels) », qui a eu lieu les 14 et 15 mai 2024 à l'université de Bretagne-Sud.

La séance est levée à 19h.

Le prochain CA aura lieu la veille de l'AG, soit le 24 janvier à 17h.

• Devenirs de l'idylle. La nature en trompe-l'œil de l'Antiquité à nos jours (littérature, théâtre, arts visuels). Colloque international org. Floriane Daguisé (Université de Rouen, CEREdI), Juliette Peillon et Marie-Cécile Schang (Université de Bretagne-Sud, HCTI), avec le soutien de la SFEDS, Lorient, 14 et 15 mai 2024.

L'objectif de ce colloque était d'appréhender l'idylle à partir de modalités discursives et artistiques variées, pour tâcher de saisir tout ensemble les invariants et les jeux de variation des appropriations de cette « petite forme » vouée à saisir la naissance du sentiment amoureux dans un cadre pastoral idéalisé. Au cœur des interventions et des échanges furent notamment mis en avant sa dimension picturale, fugitive, artificielle ; la place accordée à la spontanéité et au hasard ; ses affinités avec le jeu et l'univers théâtralisé ; les effets de décalage et d'ironie vis-à-vis de représentations contemporaines, mettant en question l'idée d'âge d'or sans renoncer à rêver la nature.

La première session, « Variations idylliques : poétique et éthique de l'idylle », s'est attachée à une présentation synoptique de la pastorale comme thème et genre, pour en saisir son déploiement et ses ramifications esthétiques, notamment en lien avec l'idylle. L'ouverture du colloque par Jean-Louis Haquette (Université de Reims Champagne-Ardenne), « Idylle et pittoresque : la question des régimes de représentation », a mis en évidence les valeurs esthétiques associées à la représentation de la vie rurale, souvent appréhendée par contrastes et contraires. Le pittoresque, chez Crabbe en Angleterre ou Theuriet en France, est, de ce point de vue-là, une voie singulière qui est apparue, déplaçant ou dépassant l'opposition entre mimèsis idyllique et mimèsis satirique qui rendait impossible auparavant la neutralité de la représentation de la campagne. Pascale Thouvenin (Université de Bretagne occidentale), dans sa communication intitulée « L'idylle selon le jésuite René Rapin : la *Dissertatio de carmine pastorali* (1659) et les *Réflexions sur la poétique et sur les auteurs anciens et modernes* (1684) », a montré comment le père Rapin, dans une synthèse entre mimèsis aristotélicienne portée par l'humanisme, platonisme inspiré et classicisme augustéen, accomplit le tour de force d'intégrer la pastorale dans la théorie littéraire, en la théorisant comme pendant humble du genre épique. La dernière intervention a invité à considérer l'idylle et son envers. Yuan-Yuan Lu (Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3), dans sa communication « De l'idylle au tragique : le paysage dramatique dans *Les Paysans* de Balzac », souligne que le paysage balzacien porte en lui la décadence à venir des personnages et la suite tragique de l'intrigue. Ces réflexions et les discussions qui suivent mettent en évidence la place des images dans la caractérisation de l'idylle, laquelle se déploie et évolue à travers des images topiques et typiques (la musette et la flûte, les sabots et le rouet…).

La seconde session, « Les mots et les images : poésie(s) de l'idylle au 19e siècle » s'inscrit dans la continuité de ces échanges. Alessandra Marangoni (Université de Padoue) a présenté les « Mutations de l'Idylle, de Chénier à Mallarmé » ; son parcours dégage des traitements pluriels du genre de l'idylle : une fidélité d'inspiration antique (chez Chénier, lequel est l'un des modèles de Vigny, aux côtés de Gessner, dont les *Idylles* sont significativement traduites en 1820), une approche plus ironique (dans *Les Châtiments* de Hugo) ou encore une dimension plus sensuelle (comme dans *L'Après-midi d'un faune* de Mallarmé), soulignant que le 19e siècle semble principalement se situer du côté d'une « fin de l'idylle » ou d'une idylle parodique. Vesna Elez (Université

de Belgrade) s'est concentrée sur l'adaptation baudelairienne de l'idylle : « De l'idylle noire à la prière : le cas de Baudelaire ». La tradition de l'idylle amoureuse et sa codification érotique, héritière de l'imaginaire du 18e siècle de Boucher et de Watteau, se trouvent chez lui discréditées (« Voyage à Cythère », « Le Cygne »), mais le poète n'en cherche pas moins un Eden perdu et déplace à cette fin l'idylle vers un univers exotique (« Parfum exotique »). Là encore, c'est le décor de l'idylle qui semble jouer un rôle de catalyseur de l'imaginaire. C'est une dimension associant poétique et politique qu'aborde Yann Mortelette (Université de Bretagne occidentale), dans sa communication « L'idylle parnassienne : une utopie antimoderne ». L'idylle est refuge pour les poètes du Parnasse : elle constitue une mise à distance de la modernité, mais aussi une critique de cette modernité et de sa médiocrité, sinon même une autre réalité ; en regard, la perspective parodique des *Idylles prussiennes* de Banville révèle la force réprobatrice de la forme idyllique comme « petit tableau ». Le potentiel subversif de l'idylle est également au cœur du propos d'Aurélie Frighetto (Sorbonne Université, Université de Bretagne occidentale) : « (Dis)sonnante et trébuchante : l'idylle chez Villiers de l'Isle-Adam » ; en se concentrant sur *Virginie et Paul* et sur *L'Amour du naturel*, elle souligne la charge critique et politique de l'idylle contre la bourgeoisie, par des phénomènes de dégradation et de déplacements des motifs et personnages traditionnels (Daphnis et Chloé par exemple). La réversibilité du naturel et de l'artificiel, au cœur des déploiements de l'idylle, trouve ici une actualisation polémique. Enfin, dans une communication intitulée « Pour une "topique" symboliste de l'idylle : ciel, air et lumière », Massimo Blanco (Sapienza - Université de Rome) a identifié un paradigme idyllique sensible, sensoriel ; il a mis l'idylle en relation avec la mollesse, la légèreté et la souplesse et montré que les modulations poétiques renvoyant au genre s'épanouissent chez les symbolistes en lien avec l'élasticité, l'épaisseur et l'expansion. C'est ainsi la dimension conjuratrice et thérapeutique de l'idylle qui a pu émerger des interventions et des échanges à l'issue de cette session.

Le troisième temps de ce colloque a conduit l'idylle sur les planches : « L'idylle en scène : théâtre et théâtralité de l'idylle, d'hier à aujourd'hui ». Marie-Cécile Schang (Université de Bretagne-Sud), dans une communication intitulée « L'artifice au secours de la nature. L'idylle dans quelques formes scéniques mineures (1898-1919) », a mis en regard *L'Île du rêve : idylle polynésienne*, opéra-comique de Reynaldo Hahn (1898), *L'Après-midi d'un faune*, ballet de Vaslav Nijinski et Claude Debussy (1909), et *Masques et bergamasques*, divertissement en huit tableaux de René Fauchois et Gabriel Fauré (1918). Ces trois petites pièces (ειδυλλίες) relèvent de la réaction symboliste au naturalisme, et montrent que les artifices de l'idylle offrent une réponse possible à la crise du théâtre aristotélicien et de la mimèsis. La fin de cette session théâtrale fut consacrée à une rencontre avec Étienne Saglio (comédien, magicien et metteur en scène), autour du spectacle *Le Bruit des loups* (compagnie Monstre(s)) qui met en lumière et en tension les rapports multiples et contradictoires que l'humain peut entretenir à la nature. L'artiste est revenu, comme dans sa pièce, sur les liens qu'il y a entre le rapport de l'enfant au monde et le rapport de l'humain à la nature. Il a montré comment cette dernière s'appréhende à la fois comme espace hostile et comme paradis enchanté. Son recours aux artifices de la magie et du théâtre a permis d'échanger autour de la notion d'illusion consentie, laquelle n'est pas étrangère à l'adhésion – immersive, ludique ou critique – aux codes de l'idylle.

La quatrième session s'est plus précisément concentrée sur les figurations et appropriations de l'idylle dans les arts visuels : « L'idylle en vue : représentations

visuelles de l'idylle du 18e siècle à l'art contemporain ». Mark Ledbury (Université de Sydney), dans une communication intitulée « "Quelle eau m'apporte-t-elle ? ô Ciel ! donne pourtant !" : Boucher, l'idylle, et l'eau », prend le contrepied du mot de Gautier, pour qui le 18e siècle est « le moins champêtre des siècles ». Les pastorales de Boucher, continuateur ici de l'Antiquité, déplacent l'idylle des grands parcs de Watteau et Lancret vers un locus amoenus d'influence flamande, aux personnages plus jeunes et où l'eau joue un rôle symbolique central ; ce monde vert fait d'eau pure – loin de l'eau viciée des villes – devient un tremplin au désir, à la fertilité et au rêve. L'idylle retrouve ici une fécondité aquatique et onirique, laquelle est également contenue dans les porcelaines à sujet champêtre qui fleurissent au même moment, comme celles des porteurs d'eau. C'est justement la sculpture qui fut l'objet de la communication d'Eliot Duran (Université libre de Bruxelles) : « Le thème pastoral dans la sculpture en céramique du 18e siècle : Sexe, mensonges et porcelaine ». Inspirées des petites bergeries d'opéra-comique et des pastorales de Boucher, ces porcelaines mettent l'accent sur la dimension sensuelle de la pastorale et alimentent le débat concernant le régime de représentation et la vérité en art : bien que signes pour certains, comme Rousseau, d'une modernité décadente, ces petits objets emploient ingénieusement l'artifice paroxystique comme détour pour révéler le contemporain. Elsa Vettier (Curatrice) nous a proposé d'approcher une idylle des plus actuelles, dans sa communication intitulée « Idylle contre nature : le mignon et ses apparitions dans l'art contemporain ». À partir des catégories réversibles de *cute* et de *mignon* qui imprègnent des performances et des œuvres picturales et audiovisuelles, elle invite à approfondir la dimension nostalgique de l'idylle, où la vulnérabilité de l'enfance peut devenir régression troublante, source de rejet ou de malaise. L'attendrissement suscité par le *mignon* peut apparaître conjointement comme une sourde manipulation, sinon comme la manifestation d'une autre forme d'agressivité et de domination. L'idylle n'évacue pas tout rapport de force, elle le déplace ou le dissimule.

La dernière session du colloque a ouvert une perspective sur l'idylle liée à un champ de recherche récent : « Nature et artifice : approche écopoétique de l'idylle ». Juliette Peillon (Université Bretagne Sud) et Yvon Raude (comédien et enseignant) proposent une présentation et une lecture de *Pastorales* de Violaine Bérot, Florence Debove, Jean-Christophe Cavallin (Wildproject, 2024). Cette réécriture contemporaine de la pastorale antique, qui documente l'estive, se présente comme une anti-bergerie aspirant à mettre fin au pastoralisme comme *otium* galant. Aux questions naïves des promeneurs s'opposent les réponses pragmatiques de la bergère, en un chant dialogué qui est en réalité un dialogue de sourds ; mais derrière ces effets de contraste réside les constantes de l'idylle : l'idylle est une vision sensible, artificielle, picturale et musicale. La tension entourant le rapport de l'idylle à la nature est envisagée par Jean-Luc Guichet (Université de Picardie Jules Verne), dans sa communication « L'idylle chez Rousseau, entre nature et artifice ». Les enjeux philosophiques et anthropologiques de la pastorale chez Rousseau révèlent que l'idylle s'y déploie et s'y dénonce elle-même comme illusion. L'harmonie des cœurs dans le *Second discours* fait apparaître une forme d'idylle primordiale. Ailleurs, la coupure irrémédiable entre l'humain et la nature rend l'artifice nécessaire, car « il faut employer beaucoup d'art pour empêcher l'homme social d'être tout à fait artificiel » (*L'Émile*). Dès lors, la perspective idyllique est une torsion, tenue conscience de l'écart et démarche heuristique. La conférence de clôture de Louis-Patrick Bergot (Université de Strasbourg), « *Arbores amoris* : remarques générales sur quelques textes d'inspiration idyllique », parcourt la

littérature à travers des dizaines d'exemples, à la recherche de deux motifs pastoraux, le dendroglyphe et le tremblement de feuilles : l'intériorité sentimentale et l'extériorité naturelle communiquent pour trouver une continuité expressive. Mettant en relation la singularité des occurrences et une tradition très stable, son propos éclaire combien toute démarche mimétique, s'agissant de décrire la nature, cache toujours une « forêt de symboles ».

Pour conclure ce colloque, Floriane Daguisé dégage de l'ensemble des communications l'idée que l'idylle, à la dimension intertextuelle et hypertextuelle, donne corps poétique à la nature. Dans ce cadre, elle est îlot contrastif, fragment apaisant, remède dans le mal, petit tableau ou petit théâtre artificiel ; mais derrière le risque de vacuité naïve, quelque chose résiste : cette parenthèse est moins vaine qu'il n'y paraît. Le suspens harmonieux a aussi une vertu critique, polémique, idéologique et politique. L'idylle est apparue, à l'issue du colloque, comme une expression paradoxale de la subversion ; son surcodage permet sa mobilité et sa malléabilité ludique et critique, une mollesse à la fois illusoire et allusive, dont la « constante douceur » a toute la « puissance du quintal » pour détourner une formule de *Pastorales* (de V. Bérot, F. Debove, J.-C. Cavallin).

Floriane Daguisé, Juliette Peillon,
Marie-Cécile Schang

• **Le Moi en voyage. Tourisme et Écriture de soi dans l'Europe du 18e siècle.** Colloque international org. Catriona Seth et Giovanni Iamartino, en collaboration avec la SFEDS, la Società Italiana di Studi sul secolo XVIII et la British Society for Eighteenth-Century Studies, Oxford, MFO et All Souls College, 18 au 20 juillet 2024.

La première session, sous le titre « En visite en Angleterre », a réuni trois communications. Leena Eilittä (Helsinki) a traité d'écrits relatifs aux régions nordiques (Danemark, Russie, Carélie du Nord et l'actuelle Finlande). Les voyageurs britanniques s'y sont rendus en nombre croissant lorsque les remous de la Révolution française ont compliqué le traditionnel Grand Tour, mais aussi grâce à l'intérêt suscité par la découverte de sagas islandaises, ainsi qu'à l'essor du romantisme. Francesca Pagani (Bergame) a analysé les notes de la comtesse d'Albany au cours de « ma tournée d'Angleterre », commencée le 20 juillet 1791. Bien que largement couronnée de succès, la visite, qui a permis entre autres une rencontre avec l'astronome Herschel, a dû se limiter au sud et au centre de l'Angleterre (Birmingham, Bath, Park Place, Berkshire, Blenheim…). L'écrivaine avait prévu de se rendre en Écosse, mais cela s'est avéré impossible. Damiano Bardelli (Lausanne) a retracé le parcours de Wilhelm de Charrière de Sévery qui, en 1788, a séjourné à Uckfield, East Sussex, grâce à sa parenté avec Gibbon. Ses lettres contiennent de nombreuses remarques intéressantes, comme son explication du vieillissement rapide des Anglaises : elles fréquentent un flot ininterrompu de bals qui durent une bonne partie de la nuit. Erica Vianello (Augsbourg/Venise) a examiné les lettres d'Anne-Marie du Boccage qui relatent ses voyages dans les années 1750 à Venise, Turin et La Haye, ainsi qu'à Dieppe et à Londres.

Alba Graziano (Viterbo) a présidé à la deuxième session sur des voyageurs roturiers. Richard Ansell (Londres) a présenté des domestiques voyageurs, notamment William Weddell et Ann Scafe, servante de la comtesse de Devonshire. La comtesse ayant accouché à Paris, les documents de Scafe (années 1770) ont été confiés aux

archives familiales. Après la guerre de Sept Ans, la popularité des récits de voyage s'est accrue, ce qui témoigne souvent d'un sentiment croissant de distinction de classe. Elisabetta Lonati (Piémont oriental) a présenté des médecins itinérants, lors de leur déplacement de Gibraltar au Maroc, puis en Jamaïque, dans les années 1790. Certaines observations montrent une société en pleine mutation et, parfois, un sens de l'orientalisme marqué par le regard personnel, d'autres comprennent une série de symptômes médicaux. Laura Pinnavaia (Milan) a abordé la question du moi dans son analyse de quelque vingt-cinq textes du 18e siècle publiés en Angleterre et caractérisés par le reportage, le récit de voyage et la véracité. L'itinéraire comprend la Flandre, la Hollande, la France, Livourne, Civitavecchia, Florence, Rome, Naples, Venise. Milan figure comme un lieu d'intérêt. Agnes Dobek (Budapest) nous a donné un aperçu des défis rencontrés par un voyageur ecclésiastique, aux intérêts scientifiques et érudits, dans son objectif d'atteindre Rome, grâce à seize lettres de Joseph Koller à l'évêque Gyorgy Klimo récemment mises au jour dans les archives diocésaines de Pécs.

La session « L'Italie et les arts », était présidée par Anne-Sophie Gabillas (MFO). Mathilde Vallieres (Paris / Montréal) s'est demandé si les voyages de Montesquieu (d'avril 1728 à mai 1731) sont « un récit d'une éducation artistique » et a indiqué des prédécesseurs ou contemporains dans un idiome similaire : Roger de Piles, l'abbé Dubos et André Félibien. Montesquieu donne la liste des galeries visitées, notamment à Modène, au Tyrol et en Bavière, ainsi que ses réflexions sur ce qu'il a vu. Il décrit l'œuvre de Titien, évalue la Vénus de Médicis et d'autres statues célèbres. Beaucoup de choses sont interprétées en relation avec les questions de gouvernement. À Florence, il remarque : « Il est impossible de voir cette belle ville sans concevoir une bonne idée du gouvernement des Grands Ducs ». Elania Pieragostini a exploré les mémoires de Thomas Jones (1742-1803), un artiste qui a vécu à Rome (avant de regagner le Pays de Galles) et laissé des manuscrits et carnets de croquis. Son œuvre comprend des scènes peintes à Naples dans les années 1780 et des scènes de rue romaines. Il a été influencé par l'*Élégie* de Gray. Ses études sur la nature témoignent d'une évolution précoce vers le romantisme. La communication d'Elisa Debenedetti (Rome) traitait de l'implication de Winckelmann et de Mengs dans la construction et la conception de la Villa Albani-Torlonia. Enfin, Laura Giuliano a évoqué Lady Anna Miller (1741-1781) et ses perceptions de l'art italien. Elle se voyait en concurrence avec Cochin. Elle prenait ses notes sur place dans un carnet.

Lors de la session « Fictions et voyages », présidée par Francesca Pagani, Odile Richard (Limoges) a examiné les lettres de Hollande et de Russie du petit-fils de Diderot entre 1800 et 1801 comme hommage à l'auteur du *Voyage à Bourbonne et à Langres*. Maria Fiorella Suozzo (Salerne) s'est concentrée sur *Dreams, Waking Thoughts and Incidents* de William Beckford, outsider excentrique, d'une part, et touriste conventionnel, de l'autre. Comme ses mémoires de voyage, *Italy : with some sketches of Spain and Portugal*, l'ouvrage écrit vers 1783 n'a été publié qu'en 1834. S'inspirant de la notion de construction identitaire de Foucault, l'objectif de la communication était d'explorer la création par Beckford d'une identité d'ancien régime. Souad Bouhouch (Gafsa), dans « Des *Carnets de voyage* à *Corinne ou l'Italie* », a évoqué le Moi de Staël entre ambivalence et enthousiasme créateur et a mis en lumière les notions d'imagination, de solitude et de mélancolie. Andrea Gatti (Bologne) a exploré les *Remarques* de Joseph Addison sur plusieurs régions d'Italie pour comprendre la notion du moi fictif, soulevant la question du statut ontologique du moi et s'est demandé dans quelle mesure la littérature de voyage est une littérature de voyage authentique.

Caroline Warman (Oxford) a présidé à la session « Des touristes femmes ». Bella Takushinova (Turin) a commencé par une exploration de la réception du baroque à travers le regard de femmes russes voyageant dans la période après 1740, principalement en Italie. Cinzia Recca (Catania) a évoqué Lady Ellis Cordelia Knight comme exemple d'une voyageuse non accompagnée, phénomène accru avec l'expansion du colonialisme. Le père de Lady Knight, amiral britannique, ami de Reynolds et de Samuel Johnson, étant mort, elle est partie d'abord avec sa mère, puis seule. En 1776, le voyage s'est fait via Paris, Orléans, Limoges et Rome jusqu'en Sicile, île qu'elle apprécie, dont elle aime les habitants, et qu'elle quitte à regret en 1799, à quarante ans. Il ne s'agit plus d'un texte relatant le Grand Tour, mais d'un récit sur les gens et les lieux. Tiziana Ingravallo (Foggia) a centré son étude sur Helen Maria Williams et Mary Morgan. Williams (1794) contribue à recréer un sentiment d'identité nationale. Elle affirme que la sympathie est nécessaire à l'établissement d'une société harmonieuse et préconise une application radicale de la sensibilité. La Suisse a été pour elle et pour d'autres un lieu de refuge. Morgan, quant à elle, a voyagé de Bristol au Pays de Galles et donne un aperçu unique de la vie dans les villes et villages de l'estuaire. L'aspect domestique de la crise politique transparaît dans ses écrits. Miriam Al Jamil a trouvé des informations révélatrices dans le journal de Frances Burney. L'écrivaine a commencé un travail sur les portes de Milan, qui n'a pas été achevé. Les ruines classiques y exercent une forte emprise sur l'imagination. Les dernières étapes de son récit contiennent des notes brèves, marquées par l'épuisement ce qui en fait un journal intime très personnalisé et caractéristique.

La session « Soi et les autres » était présidée par Livia Pinnavia (Milan). Gianni de Nittis (Modène / Reggio) a vu le voyage en Italie de Goethe comme une expérience culturelle et sociale, mêlant esthétique et politique, catalyseur d'une métamorphose personnelle. Le 4 novembre 1776, Goethe écrit à sa mère qu'il est un homme nouveau. Thomas Leonard-Roy (Sassari) a choisi Lady Mary Montagu et Lord Byron comme exemples de « haine de l'étranger ». Ni touristes, ni voyageurs, ils vivent dans les endroits d'où ils écrivent. Lady Mary trouve ennuyeux d'être constamment surveillée et refuse d'aller à Rome par crainte des espions. Byron, quant à lui, n'est pas perturbé par la notion de détachement critique, voire de haine, et associe les touristes au langage de la maladie et de l'infection. Daniele Niedda (Rome) a évoqué le moi insaisissable de Beckford, apprécié par Byron ou Lockhart. Il déconcerte les lecteurs et les biographes avec un texte fictif plutôt qu'historiquement exact, ce qui le place à l'avant-garde des expériences d'écriture romanesque. Esther Giachetti (Venise) a examiné la lettre que Pierre-Jean Mariette (1697-1774), d'une famille de collectionneurs, écrit d'Italie à son père. Il a rencontré les bibliothécaires de Mantoue et de Modène et visité Venise, Vérone et Rome.

La dernière session, présidée par Giovanni Iamartino (Milan), avait pour titre « Des guides inhabituels ». Antoine Chatelain (Lyon), a offert une habile étude historique des relations entre Louis Gougenot et l'artiste Jean-Baptiste Greuze, dont il était le mécène. Gougenot, passionné par la peinture, la sculpture et l'architecture, entreprend avec Greuze un voyage en Italie qu'il relate dans une forme de journal intime. Marilina Gianico a également étudié un ecclésiastique. L'*Itinéraire* de l'abbé François-Xavier de Feller, en diverses parties de l'Europe, publié en 1820, ne se limite pas à l'Italie. Malgré ses difficultés financières, le texte de l'abbé, émaillé de citations, est plein d'humour. L'auteur apprend au fur et à mesure qu'il avance. Atteindre Rome devient de plus en plus impérieux : la ville prend le caractère d'un espace imaginaire. Thomas Archambaud

(Glasgow) a évoqué la possibilité d'un ancien régime mondial via les voyages de Sir John Macpherson en Inde et d'Abu Taleb Khan dans l'Europe révolutionnaire entre 1789 et 1803. Fils d'un pasteur écossais, Macpherson devint gouverneur général du Bengale. Les *Voyages en Europe* de Taleb Khan ont été rédigés en 1803-4, initialement en persan. Le voyage et les écrits, une sorte de « carnet de voyage inversé », constituent une sorte de diplomatie informelle. Alors que Macpherson s'intéresse au sud de l'Inde, Taleb se concentre sur Londres et s'intéresse aux relations entre Anglais, Écossais et Irlandais. À son retour en Inde, l'empire Moghol s'est effondré.

Au cours de ces trois jours, les participants ont eu droit à une étude exceptionnellement vaste et riche du matériel culturel, ainsi qu'à des pensées, des réflexions et des évaluations pertinentes.

Rodney Mearns
St. Cross College, Université d'Oxford

• **Faut-il brûler Voltaire ?** Colloque international de Cerisy, org. Linda Gil et Gerhardt Stenger, Cerisy-la-Salle, 27 juin-3 juillet 2024.

« Moyennant le rassemblement de ce qui sépare », des hommes « spirituels » comme Montesquieu et Voltaire incarnent « une forme géniale du rationnel ; car le rationnel a précisément dans ce rassemblement sa détermination essentielle ». Ainsi s'exprime Hegel dans l'Addition au § 394 de la *Philosophie de l'esprit*. Littérature, histoire, philosophie, poésie, théâtre, opéra : le colloque a réuni dans un large éventail tout ce dont Voltaire a assuré le « rassemblement » dans une œuvre multiforme. Mais ce « rassemblement » fut aussi celui des participants, pénétrés des vertus du dialogue, au sens fort et premier du terme. À l'exact opposé du chaos médiatique et de ses pugilats forcenés, chacune et chacun a pris sa part et s'est engagé, dans son registre propre, pour tenter de parvenir en commun à des assertions vraies, ou au moins d'en dégager les voies. Voltaire négrier ? Voltaire antisémite ? Voltaire misogyne ? Les approches furent variées et les débats animés. Mais l'honnêteté intellectuelle et la rigueur méthodique dans la critique des sources ont prévalu, contre les caricatures irrecevables et les « procès » exclusivement à charge, dont l'homme Voltaire et son œuvre sont la cible, au présent comme dans le passé. D'un autre côté, on ne rend pas nécessairement service à Voltaire en le présentant comme une icône mythifiée, ou une sorte d'oracle réduit aux « usages » de formules lapidaires, ce qui facilite les entreprises de déformation ou de démolition. D'où l'indispensable recours permanent à la lettre des textes pour en définir adéquatement l'esprit, dans le contexte historique qui est le leur. Au regard d'une terre en proie aux atrocités et aux bouleversements de tous ordres, c'est aussi un Voltaire actuel, humaniste et bien vivant « dans la cité », qui s'est dégagé. Et chez les participants, un sentiment et un bien infiniment précieux : l'amour de la littérature.

Ce colloque, qui s'est déroulé dans un climat à la fois chaleureux et constructif, a permis aux participants de reprendre à nouveaux frais la question polémique du progressisme de Voltaire à un moment où son image est souvent contestée, voire diabolisée. Sans esquiver les dossiers les plus controversés, en particulier le prétendu antisémitisme de Voltaire et ses placements bien réels dans le commerce triangulaire, y compris dans la traite négrière, les échanges ont fait ressortir l'indéniable passion du philosophe de Ferney pour la justice et la reconnaissance des droits des individus

à choisir leur mode d'existence, et à penser par eux-mêmes. Trop souvent galvaudé, l'idéal humaniste prend chez lui toute sa signification, ce qui est redevenu on ne peut plus actuel, au moment même où la France s'interrogeait sur ses institutions à la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale. Une double perspective a permis d'assurer la variété des approches et la continuité de la réflexion : des études de cas en diachronie, d'hier à aujourd'hui, et une sorte de concept « Voltaire », un Voltaire politique et critique (à charge ou à décharge selon les camps).

Les contributions proposées nous ont permis de revenir sur l'image de Voltaire, sur sa réception et sur sa façon d'aborder des questions – notamment celle des religions et celle des femmes – qui n'ont rien perdu de leur actualité. À ce propos, le questionnement dont Yannick Guin s'est fait le porte-parole est apparu emblématique : en quoi les Lumières nous permettent de définir une politique culturelle ? En partageant son expérience politique directe en qualité d'élu à la Culture dans la ville de Nantes, il nous a invité à réfléchir à l'importance de la notion de politique culturelle, en concluant que la République ne peut survivre que si elle a pour base le citoyen instruit.

Surtout le colloque « Faut-il brûler Voltaire ? » a été dans son contenu l'occasion de nettoyer Voltaire d'une gangue de préjugés tenaces propagés par tout un enchaînement de supports médiatisés depuis deux siècles et demi, dont le colloque a aidé à comprendre les mécanismes. Aux yeux du non spécialiste, ces préjugés auront tendu à effacer Voltaire, à diminuer de façon discrète mais efficace depuis trois quarts de siècle la pertinence de lui porter de l'intérêt en dehors des *Contes* et de quelques moments polémiques. Le colloque a ainsi été l'occasion de réhabiliter l'image de Voltaire en le rendant vivant et présent, en nous invitant à le relire dans la diversité de ses écrits : les spécialistes de Voltaire sont apparus sous la houlette de Linda Gil et de Gerhardt Stenger comme n'étant nullement enfermés dans le cercle de leurs travaux. Le climat gai, subtil et bienveillant qu'ils ont suscité (un grand bravo à tous deux) nous a fait oublier les déchirements du passé chez les voltairiens, et restitué l'étonnante efficacité et actualité de sa pensée.

Trois constats ont émergé édurant le colloque. 1) Souvent les littéraires ou spécialistes des Lumières qui s'intéressent à Voltaire étudient aussi d'autres auteurs tels que Diderot, Grimm, l'abbé Raynal ou Rousseau, sans parler de Beaumarchais, Herder ou les Lumières italiennes. 2) Le colloque a associé aux littéraires des philosophes, des historiens, des acteurs politiques, des gens de théâtre engagés, ce qui a donné une vraie respiration. 3) Les échanges dans la (belle) salle et les conversations hors salle ont permis d'apprivoiser le sens des contradictions voltairiennes, qui sont aussi celles des Lumières : ils nous ont permis d'apprendre à nous libérer de la logique opprobre / célébration en nous laissant en revanche guider par la complexité, vigueur et fraîcheur toujours actuelles des positionnements – certes parfois polémiques mais toujours pétillants d'intelligence et de liberté – de Voltaire.

Par ailleurs, les spectacles et lectures ont confirmé qu'il est temps de redécouvrir la langue de Voltaire et la richesse de son théâtre. À cet égard, la première tragédie de Voltaire, *Œdipe*, jouée le soir des résultats du premier tour des élections législatives, donc dans un climat de tension politique, est apparue plus percutante que jamais. Les organisateurs de ce colloque ont également souscrit au souhait d'André Magnan, cet immense voltairien, de donner pour le colloque « Faut-il brûler Voltaire ? » une des pièces de Yoland Simon qui honore, non sans un peu de malice, l'auteur de *Candide*. Les excellents comédiens de la compagnie d'AELLO, venus de Cherbourg, ont assuré

la représentation de *Si j'osais mon petit cœur* dans le grenier de ce château inspiré. Ce texte dénonçait la pratique de la Question, cette barbarie aux antipodes de cette belle ambition de tout questionner qui caractérise les colloques de Cerisy-la-Salle.

Dans cette perspective, le retour sur l'affaire *Mahomet* a été particulièrement éclairant. La censure de la pièce de Voltaire à Genève et à Ferney-Voltaire est en effet intervenue en 1994 dans une séquence historique très importante : fatwa contre Rushdie, guerre en Bosnie, guerre civile en Algérie, chute du mur et première guerre en Irak. Pourquoi était-ce important ? « Parce qu'il s'est joué dans cette ligne de faits quelque chose qui venait attaquer une prémisse européenne fondamentale, à savoir l'idée d'avoir résolu ou d'avoir mis sous le tapis le problème théologicopolitique ». (*Nous autres Européens*, Bruno Karsenty/Bruno Latour). Revenir sur la censure de la pièce de Voltaire, c'était donc reprendre, au moment où elles sont apparues, la question religieuse et la question nationale, deux questions qui n'ont cessé de croître et d'envahir le débat politique en France et en Europe. Y revenir, trente ans plus tard à Cerisy pendant ces élections législatives, a donné aux recherches sur les Lumières leur nécessité et leur profondeur.

Enfin, la convivialité savamment ménagée entre les participants du colloque Voltaire et ceux du colloque Silvia Baron Supervielle par l'équipe du Centre de Cerisy a rendu possibles ces fameuses « rencontres » qui sont la vocation de ce lieu. Un concept assurément fructueux : des échanges nourris dans le confort et la continuité permis par le format, proche du séminaire ou de l'université d'été. Il en ressort un Voltaire très contemporain ; des débats passionnants à la mesure des interventions, érudites, précises et stimulantes, rétablissant faits et vérité ; des synthèses et des panoramas qui redessinent le siècle des Lumières. Le tout dans un climat joyeux et amical, selon le goût de Voltaire.

Un point d'achoppement essentiel : la question de nos moyens d'action pour une riposte véritablement laïque. Comment porter notre voix historiquement informée, à l'heure des réseaux sociaux, des fake news, et de la société du spectacle ? Le site web « C'est qui Voltaire ? », lancé en pionnier par la Société Voltaire en 2015, est un exemple à (pour)suivre.

La fête qui servit de conclusion à l'événement et où les participants dansèrent les rocks endiablés ne fut pas le moment le moins marquant de ces rencontres. Cette joie de vivre était encore un hommage au Patriarche de Ferney. Et ce fut aussi une belle révélation : les chercheurs d'aujourd'hui n'étaient pas ces tristes figures faustiennes, abîmées dans la grisaille de lieux où s'entassent de vénérables grimoires. Non, c'étaient des hommes et des femmes toujours d'une belle jeunesse et qui dansaient, comme autour des feux de la Saint-Jean, autour de ce bûcher rêvé par des esprits chagrins mais où Voltaire renaissait sans cesse de ses cendres.

Sophie Bertho, Gilles Bertrand,
Stéphanie Gehanne Gavoty, Hervé Loichemol,
Alain Sager, Franck Salaün,
Debora Sicco, Yoland Simon

• **Le 18e siècle et les mondes possibles.** Séminaire pour les jeunes chercheurs et chercheuses dix-huitiémistes, org. Sophie Audidière (Université de Bourgogne-Franche Comté, SFEDS) et Maria Susana Seguin (Université Montpellier III, Institut Universitaire de France, Asociación argentina de estudios del siglo dieciocho, AAESD, et SFEDS), Lyon, 30 juin - 4 juillet 2025.

Le Séminaire de la Société Internationale d'Études du Dix-huitième Siècle (SIEDS) réunit chaque année des représentants de plusieurs pays travaillant sur le 18e siècle, sans limite d›aire géographique, de discipline ou d›école scientifique.

Cette année, le séminaire est consacré au thème « Le 18e siècle et les mondes possibles ».

La recherche a fait voler en éclat le mythe d'un 18e siècle figé dans ses barrières d'ordre et de classe, immobile. Le 18e siècle non seulement est mobile, mais il n'a cessé de dire que d'autres mondes étaient possibles, de les dire sous formes d'utopies certes mais aussi de pastorales, d'opéras, de romans politiques, de les figurer en traités, projets, architectures de papier, et même de les vivre et les construire. Ce séminaire se propose d'explorer la présence des mondes possibles dans le monde du 18e siècle lui-même, présents, réellement possibles et non simplement possibles. Il interrogera les manières de les faire comme des mondes complets et complexes, aussi bien que la signification qu'ils ont pour ceux qui les produisent.

« Mondes possibles ». Nous employons cette expression d'abord comme le fait l'histoire des possibles lorsqu'elle demande « et si… ? » (Quentin Deluermoz et Pierre Singaravellou, 2016). Par définition, le siècle ne sait pas où il va. Il est gros d'une polyphonie de possibles qui ont existé comme tels, qu'on a pu entendre, lire, éprouver, pratiquer et penser. L'histoire des mondes possibles du 18e siècle n'est donc pas un pur jeu de l'esprit, mais une histoire enrichie de ce qui a été réellement possible, que les contemporains, racontent, conceptualisent, analysent ou rêvent, non pas dans un rapport d'extériorité ou d'étrangeté à eux-mêmes, mais comme une possibilité de leur monde présent. Il s'agit donc de les faire entendre dans l'opéra, la pastorale, ou le roman, mais aussi dans la philosophie politique, dans l'utopie narrative, dans l'économie politique, mais encore dans le carnaval, au théâtre, dans les communautés de vie… Les grandes sommes descriptives du monde présent elles-mêmes, les encyclopédies, les textes astronomiques et les histoires (des voyages, des deux Indes…) sont aussi des inventaires de mondes possibles. Il s'agit d'inscrire les études dix-huitiémistes dans un courant qui a traversé depuis plusieurs décennies plusieurs disciplines (sociologie, histoire, philosophie, littérature et esthétique), et qui a redonné à ces différentes disciplines leur dimension critique, précisément grâce à la centralité donnée à la notion de possible.

On formule l'hypothèse selon laquelle la prolifération des mondes possibles est une manière de mettre en scène dans un dispositif éminemment concret une catégorie phare de la pensée du 18e siècle : la critique (Bertrand Binoche, 2018). Il s'agira donc de retrouver comment les hommes et les femmes produisent eux-mêmes cette critique sous la forme des mondes possibles. Le pluriel est important : s'il y a des mondes possibles, c'est qu'un monde possible dit toujours la nature intrinsèquement relative d'un monde à d'autres mondes.

On s'attachera à un travail de réflexion collective sur ce que c'est qu'un monde, c'est-à-dire non un segment de la vie humaine, mais un monde au sens plein. À titre d'hypothèse, un monde doit être viable et vivable, à rebours des projections d'êtres

artificiels, éternels, affranchis des vicissitudes du changement, tel le *Leviathan*. Penser à l'échelle d'un monde impose également de définir les mondes possibles par rapport aux utopies, car la catégorie stable d'utopie narrative (Racault 1991, 2003, 2010, 2020) n'est pas adéquate pour toutes les expressions de mondes possibles, fussent-elles littéraires. Le monde possible pose également une question ontologique et impose de penser le possible par différence avec le fantasmagorique. Enfin, la possibilité en question n'est peut-être pas celle du progrès (a fortiori pas celle du Progrès), du perfectionnement ni de la perfectibilité, mais elle a quoi qu'il en soit partie liée avec les savoirs et les sciences. La floraison des mondes possibles, par ailleurs livre le politique à l'imagination comme autant de lieux de recherche expérimentale ancrés dans le réel. Ainsi, l'imagination s'approprie-t-elle, par exemple, l'expérience coloniale. Les mondes possibles sont par exemple une Chine du 18e siècle qui aurait eu plus de mines de charbon (Kenneth Pomeranz, 2006, 2009) ou un monde dans lequel la fuite à Varennes a réussi (Mona Ozouf, 2005). Ainsi la question des mondes possibles englobe -t-elle celle des uchronies, à la fois comme genre littéraire et comme méthodologie.

Le séminaire proposé sera donc nécessairement interdisciplinaire. Il visera à faire valoir les incertitudes, les discontinuités, à dénaturaliser l'histoire, à desserrer la téléologie, aussi bien qu'à creuser les puissances de l'imagination et des fictions, non seulement dans les textes littéraires, mais encore dans les savoirs, les expériences et les théories. Sans doute l'histoire aura-t-elle ici à faire avec la fiction, la politique avec l'imagination, les pratiques avec la poétique et la néologie, la philosophie avec les jeux, l'uchronie avec la cartographie des confins, et les sciences ou la philosophie avec d'autres régimes discursifs que celui de la causalité.

Axes suggérés

1. Les mondes possibles et la critique : les mondes possibles sont-il une forme, non mélancolique, de la critique ? Peuvent-ils être des pratiques émancipatrices ?

2. L'histoire des possibles (alternative, ou contrefactuelle) a fait de la question du colonialisme et de l'esclavagisme ses terrains d'enquête privilégiés. Qu'est-ce que les études littéraires, philosophiques, artistiques, peuvent apporter sur cette question ? De la même façon, qu'en est-il de l'hypothèse de mondes possibles « féminins » (et non des mondes de femmes) ? Que faire ici de la catégorie de la « littérature réparatrice » ?

3. Le statut des mondes possibles : générer des mondes possibles, est-ce actualiser une possibilité réelle du présent (une potentialité), éventuellement porteuse du passé voire reliée à lui d'une façon dialectique ? Est-ce inventer ? Quel est le statut et l'ontologie de ces productions ?

4. Les manières de générer et de rater des mondes : y a-t-il une poétique des mondes possibles ? En quoi les pratiques savantes et les pratiques scientifiques relèvent-elles d'une production méthodique de monde possible ? Quelle est l'effectivité de l'irréalité dans la recherche expérimentale ? Il est enfin des « mondes estropiés, manqués » (Diderot) : quelle part faire à ce ratage productif, au fait que les mondes se font mais aussi bien se défont et se dispersent sous les yeux même de ceux qui les découvrent ou les inventent ?

Soumission des propositions

Le séminaire est limité à 12 participants. Les propositions doivent être fondées sur un projet de recherche original. La préférence sera donnée aux chercheurs au début de leur carrière académique (fin de Doctorat, ou Doctorat-PhD ou équivalent obtenu depuis moins de six ans). Les langues officielles sont le français et l'anglais. Une connaissance (passive) des deux langues est indispensable.

Les candidatures doivent comprendre les informations suivantes :

- un bref *curriculum vitae* avec la date d'obtention du Doctorat (ou équivalent) ou la date de soutenance envisagée ;
- une liste des principales publications et présentations savantes ;
- une brève description de la communication proposée (environ une page, interligne simple) ;
- une lettre de recommandation confidentielle (envoyée séparément par le recommandataire).

Date limite de soumission des candidatures : 30 janvier 2025.

Les candidatures doivent être envoyées par voie électronique, avec la proposition et le CV en pièce jointe, aux deux adresses suivantes :

sophie.audidiere@u-bourgogne.fr
susana.seguin@ens-lyon.fr

Voyage et hébergement

Les participants se verront offrir un remboursement des frais de voyage à hauteur de 500 euros chacun et chacune pour faciliter leur participation au Séminaire.

Les frais d'hébergement seront pris en charge par l'organisation.

Les repas seront servis sur place ou à proximité des lieux de réunion.

Programme

Le programme comprendra des conférences principales, la présentation des projets d'article par les participants, la lecture critique d'une bibliographie choisie et des rencontres avec la communauté universitaire. Des visites d'institutions patrimoniales et des excursions sont également prévues au programme.

Présentation des communications

Chacun des 12 intervenants est invité à faire une présentation de 30-45 mn, suivie de 20 mn de discussion avec les autres participants et avec les organisateurs. Les présentations de posters numériques sont les bienvenues. Les participants pourront envoyer, s'ils le souhaitent, la version écrite de leur présentation à l'avance pour diffusion entre les participants.

La bibliographie critique discutée lors du séminaire sera communiquée 6 à 4 semaines à l'avance pour permettre aux participants d'en prendre connaissance avec anticipation.

Chaque participant pourra également être sollicité pour présider une autre session afin de consolider ses compétences d'animation de la recherche.

Publication

Comme chaque année, les communications du Séminaire seront publiées par l'éditeur Honoré Champion (Paris) dans la collection « Lumières internationales ».

• **Les Académies de musique ou Concerts en France entre 1700 et 1770.** Colloque international, org. Centre de musique baroque de Versailles avec le soutien de l'Agence Nationale de la Recherche. Versailles, 5-7 novembre 2025.

Les premières «Académies de musique » ou « Concerts » apparaissent dans les années 1710, et se développent de façon considérable entre 1720 et 1750. Leur rapide dissémination au sein du maillage urbain participe aux dynamiques culturelles de la

France des Lumières et constitue un phénomène majeur de la vie musicale, celui des premiers concerts en société. Caractérisées à leurs débuts comme « académies » à part entière, et s'inscrivant par là même dans le mouvement général des sociétés savantes des 17e et 18e siècles, les académies de musique obtiennent rapidement un statut officiel, et se dotent d'une devise, d'un cachet et de règlements.

Institutions hybrides tenant des sociétés savantes comme des entreprises de spectacles publics, les Académies de musique ou Concerts demeurent mal connues en dépit du soutien et de la reconnaissance que leur octroyaient les autorités urbaines et/ou monarchiques. C'est là un nouveau champ d'étude que mène le projet AcadéC, portant sur des cadres de créations originaux, un répertoire singulier et un patrimoine à découvrir.

Par la mise en œuvre d'une enquête à l'échelle de l'ensemble du territoire français, AcadéC a non seulement permis de préciser une cartographie riche à ce jour d'une soixantaine de villes, en révélant des académies oubliées, mais, plus largement, de documenter la vie de ces institutions. La variété des fonds explorés a en effet caractérisé le chantier de collecte : archives produites par les académies elles-mêmes (fonds musicaux, registres de gestion et comptabilités…), fonds des institutions urbaines et monarchiques (délibérations municipales, sources fiscales ou policières, chroniques urbaines…). Le traitement des données dans une base interopérable en cours de constitution vise à faciliter l'accès et l'exploration de cette documentation au-delà des études de cas. Ainsi, le projet AcadéC rend visible la constitution, en province, de la première forme d'institution de concert qui a inspiré notamment la création du Concert Spirituel parisien, des Concerts d'amateurs de la fin du 18e siècle et jusqu'aux sociétés philharmoniques du 19e siècle, qui se sont multipliées dans toute la France.

En organisant un concert par semaine dans au moins une soixantaine de villes en France et dans les provinces du Nord, les « Académies de musique » ou « Concerts » jouent un rôle majeur dans la vie de la cité par leur implication dans les réseaux intellectuels et artistiques, leurs relations avec les pouvoirs locaux et le pouvoir central, et s'affirment comme des lieux essentiels de production, d'exécution et de diffusion du répertoire musical français. Bien qu'héritier des foyers artistiques de la fin du règne de Louis XIV, l'académisme musical opère une rupture au sein de l'espace public. La recherche d'un idéal académique fondé sur le savoir et l'expérience esthétique engendre en effet la remise en question des hiérarchies sociales habituellement admises. Ce bouleversement sans précédent du paysage culturel de la France d'Ancien Régime aura pour conséquence essentielle l'avènement des premiers concerts publics qui s'accompagne d'une profonde mutation des espaces, des publics et des répertoires. Plus largement, ce mouvement s'inscrit dans le développement des réseaux académiques européens au temps des Lumières.

Les contributions ne sont pas réservées aux seuls partenaires du projet et les participations extérieures sont bienvenues ; celles-ci pourront s'appuyer sur les données collectées publiées dans la base AcadéC accessible en ligne ou celles en préparation, consultables sur demande spécifique auprès des responsables du projet.

Les propositions de communication sont à envoyer au plus tard le 10 mars 2025 à l'adresse : acadec@cmbv.com.

Site du CMBV : https://cmbv.fr/fr/tous-les-projets/acadec-les-academies-de-concert-en-franceau-xviiie-siecle

Carnet de recherche : https://acadec.hypotheses.org/

CLAUDE LABROSSE (1926-2024)

Claude Labrosse s'est éteint le 25 octobre 2024 à Villeurbanne, à l'âge de 98 ans.

Entré à École normale d'instituteurs à 18 ans, en 1945, ce natif du Haut-Beaujolais était devenu adjoint d'enseignement en 1953 et avait passé le CAPES l'année suivante. Ayant obtenu l'agrégation en 1961, il était devenu Assistant (1965) puis Maître-assistant et enfin Maître de conférences à l'université de Lyon, établissement dans lequel il aura donc fait toute sa carrière, jusqu'à sa retraite, prise en 1989. Carrière ponctuée de multiples échanges universitaires, d'échappées dans d'autres pays (Égypte, Tunisie, Pologne, etc., dont un semestre d'enseignement en 1973 à Bennington, Vermont-USA).

Les deux forts volumes de sa thèse d'État, soutenue en 1982 (« c'était encore l'époque où l'on glissait des schémas structuraux un peu partout ») et dirigée par Robert Mauzi, se verront condensés en 1985 en un ouvrage paru aux Presses universitaires de Lyon/Presses du CNRS sous le titre : *Lire au XVIIIe siècle, La Nouvelle Héloïse et ses lecteurs*. Défrichant le terrain alors vierge de l'histoire de la lecture, il a eu un grand retentissement. Fondée sur le traitement d'une vaste « archive de lecture » (correspondances privées, presse littéraire, textes polémiques, illustrations, etc.), et prenant pour terrain d'exercice un roman qui fit fureur à l'époque des Lumières – la *Julie*, disait-il, aimant à rappeler que c'était là le véritable titre donné par Rousseau à son roman – l'enquête y était menée du point de vue de la communication et de la réception, et proposait in fine les éléments d'une théorie de la lecture, chose nouvelle à l'époque.

Membre fondateur du groupe d'études du 18e siècle de Lyon (avec P. Rétat, H. Duranton, J. Sgard…) en 1975, il a participé bien au-delà de sa retraite à cette entreprise collective spécialisée dans l'étude de la presse antérieure à la Révolution. Pendant une trentaine d'années les publications sur ce sujet se sont succédé à un rythme régulier. Le couronnement en fut la publication, en étroite collaboration avec l'équipe grenobloise dirigée par Jean Sgard, du *Dictionnaire des Journaux 1600-1789* (1991), suivi du *Dictionnaire des Journalistes 1600-1789* (1999). À chaque étape, le nom de Claude Labrosse figure en bonne place. De tant de titres, s'il n'en fallait conserver qu'un le concernant plus particulièrement, ce pourrait être *L'Instrument périodique. La fonction de la presse au XVIIIe siècle* (PUL, 1985) rédigé à part égale avec Pierre Rétat.

Sa présence bienveillante et chaleureuse accompagnait une réflexion éclairée, percutante et souvent drôle et montrait à quel point la recherche était pour lui une question d'intelligence et de regard critique. Claude entretenait un rapport merveilleusement vivant, contemporain, aux auteurs, textes du 18e siècle, et à la littérature en général. Il avait la liberté de poser des questions toujours érudites, souvent malicieuses et a joué un rôle essentiel dans la dynamique de savoir et d'amitié propre à nos réunions.

Le groupe lui avait consacré un volume d'hommages implicite à l'occasion de l'année Rousseau (toujours modeste, il avait refusé que son nom apparaisse de façon centrale), *Voix et mémoire*, paru en 2012 aux PUL (https://books.openedition.org/pul/5732#anchor-resume). On y trouvera quelques-uns de ses articles importants. Ils témoignent du fait que Claude Labrosse, qui concevait la littérature comme un fait social et qui, convaincu que les Lumières ne se laissaient pas capturer dans les seuls chefs d'œuvre littéraires et philosophiques du siècle, a consacré une part de ses travaux

à des formes textuelles fort humbles, était un lecteur littéraire d'une rare qualité. Ce grand mélomane, qui approchait volontiers les textes (de Rousseau, de Crébillon, de Prévost…) à travers une écoute musicale (« la prosodie, cela tient d'abord aux particules, aux articles, à tous ces mots-outils qui passent inaperçus »), laisse en chantier un grand projet sur la lecture du roman, auquel il travaillait encore il y a deux ans. Souhaitons qu'une publication de ce travail livre prochainement des exemples nouveaux de la sensibilité de son intelligence critique.

Henri Duranton, Anne-Marie Mercier,
Denis Reynaud, Yannick Séité et Chantal Thomas

Cotisation 2025

Notre Société ne vit que par l'engagement – moral et financier – de ses adhérents. Pensez, si ce n'est déjà fait, à renouveler votre cotisation pour l'année 2025. Nous rappelons que le paiement de celle-ci permet :

- de recevoir la revue *Dix-Huitième Siècle* dès sa sortie (juin-juillet) ;
- de fidéliser votre engagement à la SFEDS ;
- de soutenir les travaux de la SFEDS ;
- d'être à jour auprès de la SIEDS pour être inscrit sur son répertoire ;
- d'éviter le coût des courriers postaux et du temps de travail (lettres et courriels de rappel) ;
- d'éviter d'éventuels coûts supplémentaires pour ré-envoi(s) de la revue ;
- de bénéficier de tarifs réduits sur les ouvrages de la Collection 18e siècle ;
- de faire connaître vos publications dans le *Supplément bibliographique* d'avril.

Cotisation 2025 (Personnes physiques)

Plein tarif : 39 €. Hors UE : 44 €
Étudiant ou sans emploi : 21 €. Hors UE : 24 €
Retraité : 34 €. Hors UE : 39 €

Règlement par

• **Prélèvement automatique sur compte bancaire** : envoyer un RIB et une autorisation de prélèvement à la trésorière-adjointe, Marilina Gianico.

• **Chèque bancaire** compensable en France, exclusivement rédigé à l'ordre de la SFEDS, à envoyer à la trésorière, Hélène Cussac.

• **Carte Bancaire** : vous pouvez régler votre cotisation sur notre compte HelloAsso (lien ci-dessous) en entrant le montant correspondant à votre statut (service gratuit mais vous êtes libre d'ajouter quelques centimes d'euros symboliques pour cette association).
https://www.helloasso.com/associations/societe-francaise-d-etude-du-dix-huitieme-siecle/paiements/adhesion-a-la-sfeds.

• **Virement bancaire** à la Banque Postale (Paris), à l'ordre de la SFEDS : signaler le virement à la trésorière, en précisant la date et l'organisme bancaire émetteur.

Établissement	Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
20041	00001	0969798J020	38

IBAN : FR 80 20041 00001 0969798 J020 38
BIC : PSSTFRPPPAR

Trésorière :
Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse.
tresor@sfeds.fr

Trésorière adjointe :
Marilina Gianico, 43bis avenue Simon Bolivar 75019 Paris.
sfeds.tresorerie.adj@gmail.com

Adresses utiles

• Présidente de la SFEDS :
Aurélia Gaillard, 22 rue Fernand Braudel 33160 Saint-Médard-en-Jalles
aurelia.gaillard@gmail.com

• Secrétaire générale :
Florence Magnot-Ogilvy, 13 rue de la Reine Blanche 75013 Paris
florence.magnot-ogilvy@univ-rennes2.fr

• Changements d'adresse à signaler simultanément :
- à la trésorière, Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse
tresor@sfeds.fr
- à la secrétaire générale adjointe, Françoise Le Borgne, 4, rue du Pontel 63300 Thiers ; francoise.le_borgne@uca.fr

• Rédaction de la revue :

Les articles sont à envoyer à : dhs@sfeds.fr
Les comptes rendus de lecture sont à envoyer à : dhscr@laposte.net
Le courrier est à envoyer à : dhs@sfeds.fr
Les ouvrages pour recension sont à envoyer à :

Revue *Dix-Huitième Siècle*
CELLF 16-18 (Escalier G, 2e étage)
Sorbonne Université (Paris IV)
1 rue Victor Cousin 75230 Paris Cedex 05

• Rédaction du *Bulletin* :
bulletin@sfeds.fr

• Lettre de la SFEDS :
Pour demande d'abonnement et envoi d'information : sfeds@laposte.net

• *Supplément bibliographique* du *Bulletin* :
bulletin@sfeds.fr

• Site de la Société Française d'Étude du Dix-huitième Siècle : www.sfeds.fr
Les annonces pour le site doivent être envoyées à Bénédicte Peralez et Jennifer Ruimi
benedicte.peslier@gmail.com ; jennifer.ruimi@gmail.com

• Site de la Société Internationale d'Étude du Dix-huitième Siècle : www.isecs.org

• Collection «18e siècle » :
Les propositions d'édition sont à envoyer à : tresor@sfeds.fr

Les textes à insérer dans le *Bulletin* d'avril 2025 doivent arriver avant le 15 mars 2025, par courriel, de préférence en fichier joint, sous format Word, en Times 12 et SANS AUCUNE MISE EN FORME, à : bulletin@sfeds.fr
Envoyer aussi une copie à Bénédicte Peralez (benedicte.peslier@gmail.com) et Jennifer Ruimi (jennifer.ruimi@gmail.com) (pour le site) et à : sfeds@laposte.net (pour la lettre d'information électronique).
Adresse url de consultation : https://www.sfeds.fr

Composition : N. B.
Directeur de la publication : A. Gaillard.
Dépôt légal : janvier 2025 ISSN 2646-2400